

Boîte aux lettres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HISTOIRE DE GUILLAUME-TELL

Cette composition, tirée du *Faisceau mutualiste* et due à la plume naïve d'un écolier fribourgeois, offre un singulier mélange de souvenirs se rapportant, les uns à Guillaume Tell et d'autres, à Guillaume II, l'ex-empereur d'Allemagne. Elle amusera certainement les lecteurs du *Conteur*.

GUILLAUME TELL était empreur de Lallémagne. Alors il voulait faire la guerre à Lautreiche. On envoya contre lui le général Kessler qui fit planter sur la place un grand poteau. Au bout du poteau, il avait attaché une ficèle et au bout de la ficèle il avait mis un chapeau avec de belles plumes d'autruche.

Guillaume Tell passa devant le poteau. Alors les soldats lui disent : Salue donc le chapeau.

Guillaume répond : Je m'en f... de votre chapeau.

Alors les soldats l'ont pris par le collet et l'ont mené chez le général Kessler.

Le général lui dit : Pourquoi tu n'a pas salué ? Guillaume répond : Sa, c'est mon affaire.

Le général redit : Ah ! c'est comme ça ; eh ben, tu vas tiré sur une pomme et si tu la rates je te fais fusiller.

Alors on alla prendre le petit garçon de Guillaume Tell qui s'appelait le kronprince, on l'apuya contre un arbre, on lui mit une belle pomme à beignet sur la tête et on lui dit : Ne bouge plus.

Alors le père leva son fusil pour tirer mais il avait la tremblotte et voyait tout trouble.

Kessler lui dit : Dépêche-toi ou l'on te tue et ton gosse avec.

Guillaume Tell pensa en lui-même : Tanpis il faut que je tire, mais gare à lui si je rate.

Alors il lâche son coup, la pomme tombe par terre. Quelle chance ! Le petit kronprince faisait des cabrioles de joie, et les gens qui étaient là sur la place criaient : hip, hip, hurra !

Mais Kessler était noire de colère, il dit à Guillaume Tell : Vaurien, tu as triché, tu as caché des cartouches dans ta blouse.

Les soldats viennent l'empoigné, ils prennent une chaînette et lui attachent les mains sur le dos. Ils le mènent ensuite sur un bateau pour aller le flanquer en prison au fond d'un chateau.

Quand ils arrivèrent au milieu du lac, le lac s'est dérangé et l'eau glissait par dessus le bateau et tout le monde risquait de se noyé.

Le général Kessler était tout blanc de peur. Il dit à Guillaume Tell : Toi, tu es un solide gaillard, tu sais mieux ramer que les autres.

Guillaume Tell répond : Moi, j'ai pas peur, le lac ça me connaît. Il prend les rames et se cramponne tant qu'il peut, le bateau va juste où il voulait. Il alla vers une pierre plate ; alors tout d'un coup il lâche les rames et saute sur la pierre en donnant un bon coup de pied au bateau et dit : Maintenant, zut, je me fiche de vous.

Alors il regarda le bateau qui dansait sur l'eau et il se tordait les côtes de rire. Mais le bateau nalla pas au fond du lac, il alla au bord. Guillaume Tell se dit : On va voir, faut que je l'aie. Il court se caché derrière un sapin pour voir passé Kessler. Quand il le voit venir il ne peut pas tenir, la rage le prend, il lève son fusil et lui envoie un pruneau dans le cœur.

Après cela il a filé en Hollande pour pas être pris par les gendarmes. Là sa femme est morte, mais il s'est tout de suite remarié avec une autre plus jeune.

Boite aux lettres

— A M. V., caporal, à Vevey. — Comme vos talents stratégiques le supposent, il est évident que lorsqu'une section d'infanterie forme les faisceaux et fait ensuite demi-tour, elle a les « faisceaux derrière !... »

— A V., à Goumoëns-le-Jux. — Nous avons eu 40 degrés de chaleur à Lausanne cet été, vous dites que vous n'en avez eu que 30 à Goumoëns. Nous trouvons que c'est déjà bien joli pour une petite localité.

— Madame Q. M., maraîchère, à Pully. — Vous avez raison, maintenez vos prix. Ne travaillez pas pour des prunes et continuez à vendre vos reine-claude 50 centimes la livre.

— Mademoiselle Müller, à Bumplitz. — Le « Conteur » est un journal de toute moralité et notre rédacteur en chef veut lui conserver cette réputation. Nous ne pouvons insérer votre annonce matrimoniale. Nous regrettons. Un conseil pour terminer : si vous vous adressez à un autre journal, ne vous vantez pas de parler trois langues, ça pourrait effrayer un candidat bien disposé qui se contenterait largement d'une seule.

— M. R. de B., à Rolle. — Malgré votre anticléricalisme bien connu, nous pensons que vous pouvez parfaitement consommer des « pets-de-nonnes » et des « poires-curé » sans faire tort à vos principes.

— Madame Daubin, à Faoug. — Sans doute votre mari a tort de crier sur les toits que vous êtes dépensière, mais ce n'est pas raison suffisante pour divorcer d'autant plus que M. Daubin étant couvreur, cela explique bien des choses.

— Mademoiselle Solange R. — Vous nous demandez l'adresse d'un bon horticulteur qui vous fournirait les « Pensées de Pascal ». Nous croyons que vous trouveriez plus facilement cet article chez un libraire bien assorti en classiques français.

Mérine, à M. — Comment traduire en un « seul » mot français les mots dialectiques « embrouler » (enrouler un objet d'une matière visqueuse, sale et odorante) ; « ammoder » (mettre en train, en mouvement) ? Est-ce que la rédaction du « Conteur » ne pourrait se fendre d'un cornet de caramels pour celui ou celle qui donnerait la meilleure traduction ?

LE FEUILLETON



LE PÈRE SAMSON

IV

Jean se coucha de bonne heure ; mais il ne dormit pas cette nuit-là. Sa timidité lui représentait cette excursion sous les couleurs les plus tragiques. La descente de Télémaque aux enfers lui eût semblé un voyage d'agrément à côté de celui qu'il allait faire. Comment oserait-il, seul, dans les villages où il ne connaissait personne, affronter les plaisanteries et les gros mots que les paysans ne ménagent pas aux petits industriels ?

Cette même timidité l'empêchait également de protester contre la décision de son père, et il se trouvait littéralement entre l'enclume et le marteau.

Comme tous les caractères indécis, il passa la nuit à caresser dans sa tête mille pensées de révolte, sans parvenir à prendre une détermination, et, le matin, il s'habilla, déjeûna, chargea sur ses épaules la meule et son sac, mécontent, irrité, mais pliant sous la volonté paternelle, comme le roseau cède à la pression du vent.

Enfin, après avoir remercié la ménagère, qui lui souhaitait bon voyage, il ouvrit la porte de la boutique pour se mettre en route. Mais il aperçut des maçons qui se rendaient à l'ouvrage ; la peur d'être vu le prit : il rentra sous prétexte d'allumer sa pipe, mais en réalité pour leur donner le temps de passer, et ce ne fut qu'au bout de quelques bonnes minutes qu'il se hasarda à mettre tout de bon le pied sur le pavé.

Tout le monde dormait encore. Néanmoins il sortit de ville à pas de loup, et il se sentit soulagé d'un certain poids lorsqu'il se trouva en rase campagne sans avoir rencontré personne.

Quelle étrange mine je dois faire, pensait-il, avec cet instrument sur le dos ? On a beau dire qu'il n'y a point de sot métier, on ne me persuadera jamais qu'il soit agréable d'aller ainsi mendier du travail et s'exposer à la brutalité du premier venu.

Comme on le voit, Jean, le rémouleur en ville, s'imaginait déroger en allant rémouler à la campagne. Il en était presque à rougir de son père. Et pourtant ce phénomène est plus commun qu'on ne le pense, tant la sottise des conventions sociales a pénétré profond dans le peuple.

Cependant, comme si le hasard eût pris à tâche de combattre les préventions du jeune homme, une heureuse chance sembla accompagner son début. Chaque passant lui adressait un bonjour amical. Bien que la matinée fût froide, qu'un brouillard ennuyeux rampât sur les prairies et le flanc des coteaux, il se sentait lui-même plus à l'aise, plus vif. Il trouvait son bagage moins lourd qu'il ne l'avait supposé d'abord.

Ce ne fut qu'en approchant du premier village que ses alarmes reprirent le dessus. Il ralentit le pas. Comment s'y prendrait-il pour obtenir de la beso-

gne ? Aurait-il le cœur de pousser le cri bien connu du métier ?

Tout cela le jetait dans une grande perplexité. L'instinct le poussait en avant plutôt que son vouloir. Il atteignit la première maison.

— Allons, crie ! se disait-il à lui-même pour se donner du courage. De quoi as-tu peur ? Ils ne veulent pas te manger, les gens ! Crie donc ! Non, il vaut mieux frapper, se répondait-il. Mais crier ou frapper, c'est tout un. Crie donc ou frappe !

Le bruit d'une porte qui s'ouvrait le fit tressaillir. Il partit au pas accéléré.

— Hé ! là ! hé ! le rémouleur ! cria une grosse voix derrière lui. Filez-vous comme ça sans crier gare ? Venez donc par ici, on a de la besogne pour vous. La barbe pousse vite cette année et les fêtes vont venir.

Jean revint timidement vers le gros paysan qui, le casque à mèche sur la tête et les mains aux poches, souriait dans une barbe de quinze jours.

— Vous êtes le fils du père Samson, ce me semble ? reprit le villageois. Est-ce qu'il est donc malade, lui ? En voilà un dur, pour un vieux ? Il n'a pas peur de la bise, celui-là, et c'est pourtant pas faute d'avoir de quoi, hein ?

— Il aime le mouvement, mon père, reprit Jean en déposant sa meule. Mais on finit par devenir vieux, et en cette saison...

— C'est son tour de se reposer et de se tenir les pieds au coin du feu, pas vrai ? Que dit-on de nouveau en ville ? Mais entrez. Je vais vous donner mon rasoir. Les femmes auront bien sûr quelque chose aussi.

Jean était un ouvrier habile autant qu'expéditif. En quatre tours de meule, il eut dépêché rasoir et ciseaux. Après quoi, il reprit sa charge et s'avança bravement dans le village en répétant, d'une voix encore un peu émue, il est vrai, le cri aigu et monotone des rémouleurs ambulants.

— Ce n'est pas si difficile que je croyais, se disait-il à lui-même. La bise est bien un peu froide, la meule vous casse bien un peu les épaules, mais il paraît qu'il y a encore moyen de faire de l'argent. Et puis on est exposé, je pense, à voir maints jolis minois qui viennent marchander des ciseaux. Si seulement je n'étais pas si entrepris ! Mais diable ! faut bien que ça vienne. Hé, couteaux, ciseaux, rasoirs ! A rémouler, à rrrémouler !

(A suivre.)

P. Sciobéret.

Menu varié. — Encore des œufs sur le plat ! s'écrie M. X., c'est trop fort, je vais déjeuner au restaurant.

Un quart d'heure après au restaurant. Le garçon :

— Que faut-il servir à monsieur ?

M. X., après un instant de réflexion :

— Donnez-moi deux œufs sur le plat !

Royal Biograph. — La Direction du Royal Biograph s'est assurée pour cette semaine l'œuvre magnifique **Robin des Bois** qui vient de remporter un triomphal succès au Théâtre Lumen. Afin de conserver son cachet artistique à ces représentations, la Direction du Royal Biograph s'est assurée le concours de l'orchestre complet qui interprétera de façon si magistrale la partition écrite spécialement pour Robin des Bois, qui constitue un vrai spectacle de familles et qui se recommande à chacun. Tous les jours, matinée à 3 h. précises et soirée à 8 h. 30 précises. Dimanche 28, 2 matinées à 2 h. 15 et à 4 h. 30 précises.

RÉCRÉATIONS — Solutions du No 32.

Mot carré :

R A B O T
A C O R E
B O R A X
O R A G E
T E X E L

Anagramme :

TRIBUNE TURBINE — BUTINER

Trois réponses justes, seulement, nous sont parvenues. — Les primes sont échues à : 1^o Mad. Yvonne Dutoit, Montreux. — 2^o M. P. Tripod, à Lausanne.

DEMANDEZ PARTOUT
„Lun“ Cocktail
L'AS DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE DISTILLERIE VALAISANNE S.A.
DIOZ SION

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défranchis.

Pour la rédaction : J. MONNET.
J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron